

## TABLEAU COMPARATIF

### Texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture

#### Proposition de loi visant à renforcer les conditions d'accès à la nationalité française à Mayotte

##### Article unique

Le code civil est ainsi modifié :

1° L'article 2493 est ainsi modifié :

*a)* Les mots : « l'un de ses parents au moins résidait » sont remplacés par les mots : « ses deux parents résidaient » ;

*b)* À la fin, les mots : « plus de trois mois » sont remplacés par les mots : « au moins trois ans » ;

2° Le premier alinéa de l'article 2495 est ainsi modifié :

*a) (nouveau)* Les mots : « de justificatifs » sont remplacés par les mots : « d'un titre de séjour mentionné au titre III du livre II ou au titre II du livre IV du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, accompagné d'un passeport biométrique en cours de validité et comportant une photographie permettant l'identification du titulaire » ;

*b)* Les mots : « il réside » sont remplacés par les mots : « ses deux parents résident » ;

*c)* Les mots : « plus de trois mois » sont remplacés par les mots : « au moins trois ans ».

### Texte adopté par le Sénat en première lecture

#### Proposition de loi visant à renforcer les conditions d'accès à la nationalité française à Mayotte

##### Article unique

Le titre I<sup>er</sup> du livre V du code civil est ainsi modifié :

1° L'article 2493 est ainsi modifié :

*a) (Supprimé)*

*b)* À la fin, les mots : « plus de trois mois » sont remplacés par les mots : « depuis plus d'un an » ;

2° Le premier alinéa de l'article 2495 est ainsi modifié :

*a et b) (Supprimés)*

*c)* Les mots : « plus de trois mois » sont remplacés par les mots : « depuis plus d'un an ».